



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFET DU VAL D'OISE**

DIRECTION DE L'ACCUEIL DU  
PUBLIC, DE L'IMMIGRATION ET DE  
LA CITOYENNETÉ  
Bureau des usagers de la route

## **UTILISEZ LA VOIE POSTALE POUR OBTENIR UN CERTIFICAT D'IMMATRICULATION**

Après avoir complété le dossier avec les pièces manquantes, il vous appartient d'y ajouter :

- un chèque rédigé à l'ordre du RÉGISSEUR DES RECETTES DU VAL d'OISE, la photocopie de la pièce d'identité du titulaire du chèque. Le certificat d'immatriculation est gratuit pour les cyclomoteurs et les trois premiers changements d'adresse des véhicules immatriculés SIV (envoi d'une étiquette). Dans les autres cas, vous référer au tarif ;
- une enveloppe libellée à votre adresse et affranchie au tarif rapide (+ de 20gr) pour l'envoi, par retour de courrier, de votre nouveau certificat provisoire d'immatriculation.

et d'adresser l'ensemble du dossier à l'adresse suivante :

**PRÉFECTURE DU VAL D'OISE**  
Service des certificats d'immatriculation par courrier  
5, avenue Bernard Hirsch – CS 20105  
95010 CERGY-PONTOISE

Si vous êtes en possession du certificat d'immatriculation nouveau format et de son coupon détachable, celui-ci, dûment complété à votre nom, vous permet de circuler.

Je vous indique également le site où vous pouvez obtenir les informations et les différents documents administratifs à produire pour tout changement de certificat d'immatriculation : [www.val-doise.gouv.fr](http://www.val-doise.gouv.fr)

### **POUR LES CYCLOMOTEURS D'OCCASION N'AYANT JAMAIS ÉTÉ IMMATRICULÉS**

En l'absence de certificat de conformité, vous devez vous reporter aux indications figurant sur la facture du véhicule ou votre attestation d'assurance et renseigner au minimum les rubriques D1 (marque), D2 (type variante version), E (numéro d'identification) et J1 (genre), faute de quoi le véhicule ne pourra être immatriculé.



Internet des services de l'Etat dans le département: <http://www.val-doise.gouv.fr>  
5, avenue Bernard Hirsch – CS 20105 - 95010 CERGY-PONTOISE CEDEX – Tél. : 01 34 20 95 95 – Fax : 01 30 32 86 62  
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures